

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : DROIT NOTARIAL

Parcours : Droit notarial

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 17 décembre 2024

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommée **Présidente du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (<i>enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs</i>)
GENICON Charlotte	Enseignante chercheur Professeure des Universités

- Sont par ailleurs nommés (**membres du jury**) :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
BAHUREL Charles	Enseignant chercheur Professeur des Universités
HAMMJE Pétra	Enseignante chercheur Professeure des Universités
LE FICHANT Françoise	Enseignante chercheur Maître de conférences
PÉROZ Hélène	Enseignante chercheur Professeure des Universités

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le **10 JAN. 2025**

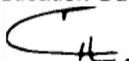
Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université

Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte


Amand GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : DROIT DES AFFAIRES

Parcours : Droit de l'entreprise

Droit du marché

Droit et sécurité des activités maritimes et océaniques

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 17 décembre 2024

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommée **Présidente du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
NURIT Laure	Enseignante chercheur Professeure des Universités

- Sont par ailleurs nommés (**membres du jury**) :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
DEL CONT Catherine	Enseignante chercheur Maître de conférences
DEVAUX Caroline	Enseignante chercheur Maître de conférences
FRIANT-PERROT Marine	Enseignante chercheur Maître de conférences

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le **10 JAN. 2025**

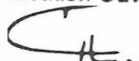
Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université

Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte


Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : DROIT PRIVÉ

Parcours : Droit des opérations immobilières
Droit privé général
Responsabilité civile et assurances
Juriste trilingue

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 17 décembre 2024

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;
Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
BRIAND Philippe	Enseignant chercheur Professeur des Universités

- Sont par ailleurs nommés (**membres du jury**) :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
NICOLAS Véronique	Enseignante chercheur Professeure des Universités
LE MASSON Jean-Marc	Enseignant chercheur Maître de conférences
GARREAU Dominique	Enseignante chercheur Maître de conférences
GARCIA Fanny	Enseignante chercheur Maître de conférences

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

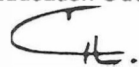
Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,
Frédéric ALLAIRE

Fait à Nantes, le **10 JAN. 2025**

La Présidente de Nantes Université

Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte


Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

Parcours : Droit de la propriété intellectuelle

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 17 décembre 2024

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommée **Présidente du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
LUCAS-SCHLOETTER Agnès	Enseignante chercheur Professeure des Universités

- Sont par ailleurs nommés (**membres du jury**) :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
CLAVIER Jean-Pierre	Enseignant chercheur Professeur des Universités
LEBOIS Audrey	Enseignante chercheur Maître de conférences

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le **10 JAN. 2025**

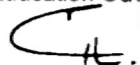
Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université

Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte


Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Parcours : Droit pénal et carrières judiciaires
Sciences sociales et criminologie

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 17 décembre 2024

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
ROUSSEAU François	Enseignant chercheur Professeur des Universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
GRUNVALD Sylvie	Enseignante chercheur Maître de conférences
DANTRAS-BIOY Hélène	Enseignante chercheur Maître de conférences
GAUTRON Virginie	Enseignante chercheur Maître de conférences
DELAGE Pierre-Jérôme	Enseignant chercheur Professeur des Universités
CHASSANG Céline	Enseignante chercheur Maître de Conférences
WEBER Valentin	Professeur des Universités

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,

Frédéric ALLAIRE

Fait à Nantes, le **10 JAN. 2025**

La Présidente de Nantes Université

Carine BERNAULT Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte

Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

Parcours : Magistrature (co-accrédité Nantes, Rennes, Brest)

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 17 décembre 2024

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommée **Présidente du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
LEBOIS Audrey	Enseignante chercheur Maître de conférences HDR

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
ROUX-DEMARE François-Xavier	Enseignant chercheur Maître de conférences (UBO)
FRANCOIS Samuel	Professeur des universités (Université de Rennes)
AUROY Benoît	Enseignant chercheur Maître de conférences (Université de Rennes)

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le **10 JAN. 2025**

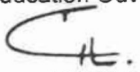
Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université

Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte


Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

Parcours : Procédures

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 17 décembre 2024

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
DESPRES Isabelle	Enseignante chercheur Professeure des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
SANSONE Guillaume	Enseignant chercheur Maître de conférences
GODIN Xavier	Enseignant chercheur Professeur des universités

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le **10 JAN. 2025**

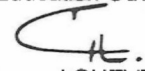
Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université

Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte


Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : DROIT SOCIAL

Parcours : Droit social approfondi
Droit social et ressources humaines
Droit de la santé

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 17 décembre 2024

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;
Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
ADÈLE Paul-Anthelme	Enseignant chercheur Maître de conférences

- Sont par ailleurs nommés (**membres du jury**) :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
GARNIER Sophie	Enseignante chercheur Maître de conférences
KERBOURC'H Jean-Yves	Enseignant chercheur Professeur des Universités
BRISSY Stéphane	Enseignant chercheur Maître de conférences
HÉAS Franck	Enseignant chercheur Professeur des Universités
VERON Paul	Enseignant chercheur Maître de conférences

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le **10 JAN. 2025**

Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université
Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Carine BERNAULT Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte

Amaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Parcours : Droit de l'Union Européenne
Droit international et européen des droits fondamentaux
Science politique de l'Europe

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 19 décembre 2024

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;
Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accordant à Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
LECLERC Arnaud	Enseignant chercheur Professeur des Universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
BILLET Carole	Enseignante chercheur Maître de conférences
LEDOUX Clémence	Enseignante chercheur Maître de conférences
MONDIELLI Éric	Enseignant chercheur Professeur des Universités

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le **10 JAN. 2025**

Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université

Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte

Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER II

Mention : DROIT PUBLIC

Parcours : Droit public des affaires
Droit des collectivités territoriales
Droit public approfondi

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques

En date du 17 décembre 2024

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accordant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2024-2025 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (<i>enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs</i>)
ALLAIRE Frédéric	Enseignant chercheur Professeur des Universités

- Sont par ailleurs nommés (**membres du jury**) :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
FAURE Bertrand	Enseignant chercheur Professeur des Universités
Marc JOYAU	Enseignant chercheur Professeur des Universités

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le **10 JAN. 2025**

Le doyen de la Faculté de Droit et des sciences politiques,

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université

Pour la Présidente de Nantes Université
Carine BERNAULT et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte

Arnaud GUEVEL

